



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La Préfecture communique

La DTAM a organisé du 15 au 19 mars 2015, des épreuves théoriques et pratiques du permis de Conduire. La mission de M. Xavier Boulery, délégué principal au permis de conduire et à la sécurité routière de la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) a ainsi permis de répondre à l'ensemble des demandes en attente.

Code de la route – épreuve théorique générale

Les six séances de l'épreuve théorique organisées lors de cette mission ont permis d'honorer les 105 demandes formulées. Sur les 100 candidats présents, 26 ont obtenu leur examen.

La mission de M. Boulery a également été l'occasion de former des agents de la DTAM à l'organisation de ce type d'épreuves. **Ainsi, à compter de mai 2015, des séances de l'examen du Code de la route pourront être mises en place sur une base régulière, à Saint-Pierre et à Miquelon.**

Épreuve pratique

La présente mission a permis aux 10 candidats inscrits en catégorie B de se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire. L'ensemble de ces candidats ont obtenus leur permis.

En concertation avec les auto-écoles, la DTAM organisera **de la mi-mai à la mi-novembre 2015, la venue d'inspecteurs du permis de conduire pour cinq missions au cours desquelles des épreuves pratiques seront prévues.**

Les horaires et modalités d'inscription pour les épreuves à venir seront communiquées ultérieurement.

